Image not found or type unknown

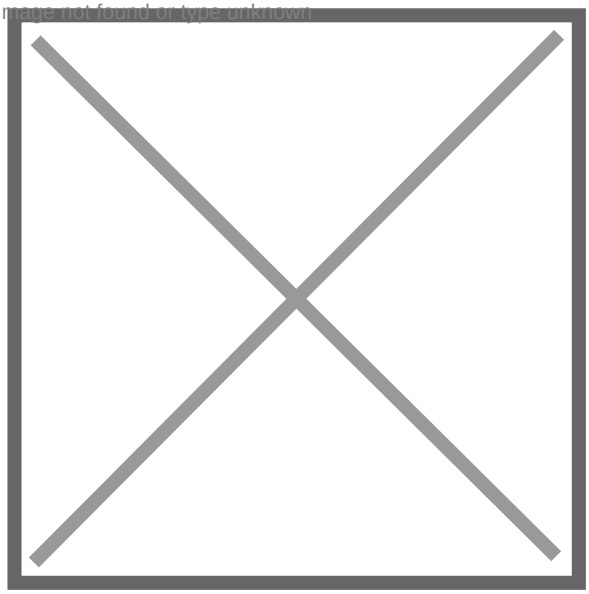

Enfant face au juge pour enfant

Par **saphir09**, le **04/10/2011** à **17:07**

Bonjour,

Mes enfants ont été placés en famille d'accueil, ils ont été séparés par l' A.S.E., le

cadet soufre de trouble spychomoteurs ortophonique liés au langage et de retard

mentaux la juge des enfants l'a fait passé dans son cabinet alors qu'il n'est agé que

de 10 ans et sans accompagnent.

Est-ce légal ?

est_il normal de ne pas savoir de quoi on_est accuser?

nous avons deux avocats

Par **mimi493**, le **04/10/2011** à **20:51**

Oui
Prenez un avocat de toute urgence

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés